

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Nous félicitons le gouvernement de sa gestion financière prudente en cette époque d'incertitude économique soutenue. Partant de l'hypothèse que la bonne santé des finances publiques est la clé de voûte de programmes sociaux durables, nous sommes convaincus que des progrès soutenus visant à équilibrer le budget du Canada revêtent une importance cruciale pour raffermir la confiance des consommateurs et stimuler les dépenses d'investissement. Un sondage IRPP-Nanos daté du 25 juillet 2012 révèle que les Canadiens attachent une grande priorité à la préservation et à l'amélioration de la qualité des soins de santé publics, à la faculté de s'adapter à une population vieillissante et à l'équilibre des budgets de l'État. Nous pensons que la plupart des Canadiens savent qu'il faudra opérer des choix ardues entre ces priorités. Pour atteindre ces objectifs, nous devons compter sur de solides recettes provenant d'une croissance économique forte et soutenue et de la gestion efficace et durable des programmes gouvernementaux. Les bases ont été jetées : une série de budgets équilibrés avant le fléchissement de 2008 qui ont permis le remboursement partiel de la dette de l'État et une succession de baisses d'impôt des sociétés, ce qui signifie que les taux fédéraux d'imposition des sociétés sont parmi les plus bas – et les plus concurrentiels – de tous les pays du G20. Les mesures fondamentales qu'il faut prendre face à la faiblesse de la relance et à une croissance économique à peine modeste sont également d'ordre structurel. Nous recommandons de poursuivre la gestion prudente des finances publiques en réduisant le ratio de la dette publique par rapport au PIB à 28,5 p. 100 en 2016-2017, ce qui est conforme à la cible d'avant la récession et ce qui est le taux le plus faible parmi les pays du G7. Pour y arriver, il faut aider les entreprises à créer des emplois et réaffecter les dépenses de l'État : 1) par une rationalisation judicieuse des règlements pour permettre aux entreprises d'être plus concurrentielles et de créer des emplois; 2) par des formalités d'immigration plus rapides et plus flexibles pour faire face à la pénurie de travailleurs qualifiés; 3) par des réajustements graduels à la Sécurité de la vieillesse (SV) et des changements d'ordre structurel qui assureront l'équité entre les retraites dans la fonction publique et dans le secteur privé; 4) par l'affectation de capitaux aux fonds de capital-risque du secteur privé et des stimulants fiscaux plus intéressants pour les investissements dans les petites et moyennes entreprises.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement a déjà pris des mesures en vue de promouvoir une population active plus flexible et plus adaptable. Il est essentiel de pouvoir assurer le transfert des compétences pour conserver un emploi dans un univers plus volatil et concurrentiel, question qui est abordée plus en détail dans la section qui suit. Face à l'avenir, nous recommandons de poursuivre les efforts afin de surmonter les obstacles qui empêchent de faire des affaires au Canada. Nous invitons les gouvernements provinciaux à éliminer les barrières interprovinciales et nous appuyons sans réserve les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux en vue de réduire les tracasseries administratives. Grâce à ces changements, les entreprises canadiennes seront plus concurrentielles dans une économie mondiale tandis que les emplois au Canada seront plus sûrs, sans pour autant compromettre la protection des consommateurs. L'ACCVM se félicite de la poursuite des efforts du gouvernement fédéral en vue de réduire les tracasseries administratives, en particulier les efforts que nous avons constatés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en vue d'éliminer les coûts inutiles tout en s'assurant que le gouvernement perçoit des revenus fiscaux avec efficacité et que les contribuables honnêtes ne se heurtent pas à des retards et à de la confusion. Notre recette pour gérer une réglementation efficace – pour suspendre le panneau « prêt à faire des affaires » au Canada – comporte quatre volets : 1) Avant de se mettre à rédiger des règlements, les régulateurs doivent consulter ceux qui seront touchés par les nouvelles prescriptions grâce à un résumé de deux pages en langage simple du problème perçu et s'interroger pour savoir s'il nécessite une intervention réglementaire. La réglementation ne doit être envisagée que lorsqu'elle contribue à améliorer les solutions du marché. 2) Si une intervention réglementaire s'impose, il doit y avoir un examen et un accord entre le gouvernement et les intervenants sur les éventuelles solutions raisonnables. 3) Au moins une analyse coûts-avantages de niveau supérieur portant sur deux ou trois options qui semblent les plus prometteuses doit être réalisée par le gouvernement moyennant la contribution des entités à réglementer. L'objectif est de parvenir au juste équilibre entre la protection des consommateurs et la stimulation des entreprises pour créer des emplois. 4) Les régulateurs doivent être tenus responsables des rapports annuels présentés au Parlement par rapport aux objectifs mesurables précis d'une meilleure protection des consommateurs, d'une réglementation plus rentable des entreprises et de la suppression des prescriptions périmées.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Nous estimons que des solutions durables et justes entre générations pour relever les défis démographiques sont cruciales, ce qui signifie le traitement fiscal équitable parmi les vecteurs d'épargne-retraite – régimes de retraite, REER et CELI – et entre les arrangements de la fonction publique et du secteur privé grâce à : 1) des rajustements progressifs de la SV conjugués à la prolongation simultanée de l'âge de conversion d'un REER-FERR de 71 à 73 ans, l'élimination de la limite annuelle de retrait d'un FERR et la soustraction du revenu tiré d'un REER/FERR à la récupération du SRG; 2) l'élimination de l'imposition sur le RPC et l'AE des cotisations de l'employeur et de l'employé aux REER et des cotisations de l'employeur aux REER individuels afin d'exonérer d'impôt les cotisations de paie à l'instar de celles qui sont versées aux régimes de prestations définies et de cotisations définies. Le

coût brut pour le gouvernement est limité étant donné que les gains maximums annuels donnant droit à pension plafonnent les contributions au RPC et à l'AE; le coût net est très nettement inférieur et il finira même par être positif alors que l'épargne des entreprises engendre des emplois et génère plus de recettes fiscales des sociétés et des particuliers. Le fait de laisser plus d'argent entre les mains des Canadiens et des entreprises canadiennes – ce qui est un engagement du gouvernement – génère des dépenses (et des impôts sur le revenu) ou des investissements (emplois et impôts); 3) la capacité des particuliers à neutraliser la perte de constitution d'un REER en raison d'une suppression d'emploi ou de fluctuations du revenu, en fonction d'une moyenne des cotisations des années de travail préalables et, pour les travailleurs autonomes, la possibilité de cotiser à un REER en fonction du revenu moyen moyennant un report ou un report en arrière sur les années de gains inférieurs. Nous avons développé ces recommandations dans d'autres présentations qui sont disponibles sur demande. Pour ce qui est des pénuries de travailleurs qualifiés, nous recommandons des mesures, notamment un financement pour venir en aide aux Canadiens en pleine transition depuis les secteurs qui s'étiolent vers ceux qui connaissent la croissance, ainsi que des programmes pour les apprentis. Le gouvernement a examiné les programmes de travailleurs qualifiés (fédéral), d'immigrants investisseurs (fédéral), d'entrepreneurs immigrants (fédéral) pour s'assurer que le Canada arrive à attirer des entrepreneurs novateurs. Nous pensons qu'il est avantageux que les gouvernements fédéral (y compris les ambassades du Canada à l'étranger), provinciaux et municipaux collaborent avec le milieu de l'éducation et le secteur privé pour mieux coordonner la détermination et le partage des compétences nécessaires, de même que là où les emplois de l'avenir commencent à apparaître. Nous encourageons un plus grand nombre de programmes à durée déterminée et l'accueil d'étudiants au Canada pour resserrer les liens avec certaines sources des futurs effectifs du Canada.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le Canada est confronté depuis longtemps au dilemme de la faiblesse de sa productivité; le fait d'y remédier est d'autant plus important aujourd'hui qu'il faut compenser la vigueur du dollar, la lenteur de la relance de l'économie et la volatilité qui ont dissuadé les investisseurs d'investir dans les marchés. Le secteur le plus durement touché est l'offre de capital-risque aux petites et moyennes entreprises (PME) dont le bilan financier est moins solidement établi. Nous recommandons au gouvernement de revigorer le marché des capitaux-risque en affectant des capitaux du montant de 400 millions de dollars réservés dans le budget de 2012 à des fonds du secteur privé, sous réserve d'un bon rendement des investissements par le passé et d'une répartition définie au *pro rata* entre les différentes régions du pays. Toutefois, il est vital pour le gouvernement d'appuyer le financement des fonds non risqués par des stimulants fiscaux qui ciblent expressément les PME de haute technologie et de biotechnologie :

- 1) adoption de la proposition du programme électoral du Parti conservateur de 2006 selon laquelle les gains en capitaux que touchent les particuliers sur les biens financiers doivent être exonérés d'impôt si les produits sont réinvestis dans un délai de six mois dans des placements admissibles;
- 2) élargissement du concept de financement par actions accréditives au-delà des ressources aux secteurs qui présentent un fort potentiel de valeur ajoutée et qui sont d'importantes sources de croissance future de l'économie et de l'emploi;
- 3) adoption d'un taux inférieur d'imposition sur les gains en capital pour les actions cotées et négociées et/ou offres publiques sur les marchés initial et secondaire, réduction du taux d'inclusion du revenu sous la barre de 50 % pour les investissements dans les secteurs qui contribuent à rehausser la productivité;
- 4) élargissement de l'applicabilité du taux inférieur d'imposition des sociétés et des crédits d'impôt à l'investissement aux moyennes entreprises et/ou aux petites et moyennes

sociétés publiques dans ces secteurs. Nous recommandons également le rétablissement de l'ancien traitement fiscal d'un instrument financier peu connu, généralement appelé « souscription de courtier », qui a été supprimé par inadvertance en vertu d'une réforme fiscale de 2008 s'appliquant aux souscriptions traditionnelles. La souscription de courtier remplace le versement de frais de souscription par les petites entreprises, ce qui leur permet de dédommager les courtiers en leur donnant la chance d'acheter des actions à une date ultérieure à un prix prédéterminé.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Alors que les particuliers et les entreprises de différentes régions éprouvent de nombreuses difficultés, il est important pour les plus vulnérables que les programmes de sécurité sociale sur lesquels comptent les Canadiens demeurent vigoureux. Nos recommandations dans les questions précédentes contribueront à assurer la solidité des programmes de santé, d'éducation et autres qui répondent aux besoins fondamentaux des Canadiens. Le respect du plan fiscal du gouvernement est essentiel pour regagner la confiance dans le leadership du Canada à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et pour attirer des investissements et des emplois au Canada. Le secteur canadien des services financiers a généralement échappé aux problèmes financiers et autres de ses homologues aux États-Unis et en Europe. Mais d'autres mesures peuvent être prises par le gouvernement pour ajouter un plus grand nombre d'emplois à valeur ajoutée pour les centaines de milliers de Canadiens qui travaillent dans le secteur des services financiers et pour les entreprises et les particuliers qu'ils appuient : 1) poursuivre le dialogue avec les provinces pour parvenir à un consensus et passer à un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières qui sera le porte-parole des marchés canadiens des capitaux. À ce jour, un organisme officieux qui plonge ses racines dans la réglementation provinciale, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), n'a pas articulé de vision sur une réforme mondiale indispensable au renforcement de la compétitivité de nos institutions, ni manifesté l'autorité de prendre la parole de manière crédible pour défendre les intérêts nationaux du marché dans les tribunes mondiales. Compte tenu des calendriers électoraux variables, des perspectives sur les règles nationales et les niveaux d'expertise, les ACVM ne pourront pas parvenir rapidement à un consensus parmi les commissions des valeurs mobilières pour satisfaire à la demande croissante de réglementation financière à l'échelle mondiale; 2) maintenir le libre accès aux marchés étrangers grâce à la coordination multilatérale et bilatérale d'une réforme harmonisée de la réglementation mondiale. Cela vise à renforcer la sécurité tout en évitant les coûts de réglementation doubles sans valeur, l'objectif étant de parvenir à la reconnaissance mutuelle des régimes de réglementation équivalents. Toutes les mesures ci-dessus nécessitent la coopération des provinces et nous ferons également valoir ces points devant les ministres provinciaux des finances. Nous inviterons les provinces à atteindre leurs objectifs en matière d'élimination du déficit et de réduction de la dette et à tenir leurs promesses de réduire l'impôt des sociétés à un taux combiné de 25 % dont le gouvernement fédéral s'est fait le champion. Nous encourageons la coordination provinciale de la politique économique et de l'élimination des barrières commerciales interprovinciales, qui existent toujours, même dans le secteur des services financiers.